

La contribution d'assistance de l'AI est très appréciée

La contribution d'assistance de l'assurance-invalidité atteint ses objectifs et permet aux personnes en situation de handicap d'accroître leur autonomie, d'améliorer leurs chances de vivre à domicile malgré le handicap et de faciliter leur intégration sociale et professionnelle. Cette prestation permet également de décharger les proches des personnes en situation de handicap. C'est le constat globalement positif du [rapport final d'évaluation](#) de la contribution d'assistance après cinq années de mise en œuvre.

Pour plus d'informations, voir [Social >> Assurances sociales >> Assurance invalidité >> Contribution d'assistance](#)